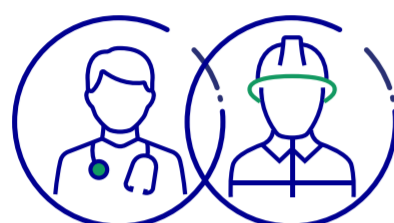




La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier



Mon âge

DE
18 À 54 ANS
INCLUS

55 ANS
ET PLUS



Avec quels vaccins ?

Pfizer-BioNTech ou Moderna



En centre de vaccination ou dans
mon établissement

AstraZeneca



En centre de vaccination ou
dans mon établissement ou chez
mon médecin traitant ou chez
mon médecin du travail ou en
pharmacie

(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le
vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

**Pfizer-BioNTech
ou Moderna**



En centre de vaccination
ou dans mon établissement



version : lundi 22 mars 2021